



PROCES-VERBAL

COMITE SYNDICAL – VENDREDI 21 MARS 2025

Le vendredi 21 mars 2025 à 17h00 à la salle polyvalente de Saint Genis l'Argentière, se sont réunis les membres du Comité Syndical sous la présidence de Monsieur Bernard CHAVEROT, Président.

Les Délégués des 76 Communes :

Présents : 65 communes représentées par 82 délégués dont les membres du Bureau :

Messieurs Bernard CHAVEROT, Jean-Marc GOUTAGNY, Thierry VANEL, Eric GONZALEZ, Joseph VOLAY, Bruno BASSON, André MOINE et Michel CHARMET.

Madame Huguette DRID.

Pouvoirs : 1

Absents excusés : Les délégués de 5 communes : Coise, Riverie, St Clément les Places, St Médard en Forez, St Symphorien sur Coise.

Absents : Les délégués de 6 communes : Bussièrès, Châtelus, Duerne, Les Halles, Meys, Ste Catherine.

Les Partenaires du Syndicat :

Présents :

SUEZ :	Madame Julie PAILLÉ
	Monsieur Fabrice BARONNIER
SAFEGE :	Messieurs Olivier BOSSI - Pascal DINET – Jean-Christophe COLONNA - Loïc LE MENN
SOGEA :	Messieurs Alexis BADOIL - Olivier VENET
ST GOBAIN PONT A MOUSSON :	Messieurs Philippe TERPMANN- Damien BONHEUR

Excusés :

SUEZ :	Madame Caroline DEPEUBLE
--------	--------------------------

Monsieur Christophe MONTVERNAY (Directeur), Mesdames Sandra RABY (Gestionnaire administrative et financière) et Angélique RIBEYRON (technicienne), ont également assisté à la séance.

Monsieur Alexis BADOIL, maire de la commune de Saint Genis l'Argentière, est très heureux d'accueillir les délégués dans sa commune pour la réunion du Comité Syndical. Il présente les caractéristiques et atouts de son village et souhaite à l'assemblée une excellente séance de travail.

Le Président, Bernard CHAVEROT, remercie Monsieur le Maire pour son accueil et la mise à disposition de la salle polyvalente.

Il précise que dans les communes de plus de 3 500 habitants ou dans un groupement comportant au moins une commune de 3 500 habitants ou plus, un Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) doit être présenté dans les 2 mois précédant le vote du budget. Une première séance est donc prévue à 17h00 pour le DOB et la seconde à 17h45 pour les autres points dont le budget 2024, afin d'éviter l'organisation de deux Comités à quelques jours ou semaines d'écart.

Puis, Monsieur Bernard CHAVEROT ouvre la séance par l'approbation du compte-rendu de la séance du 22 novembre 2024.

Après le vote à l'unanimité de ce dernier, et la désignation de Monsieur André MOINE, Vice-Président et délégué de la commune de Pouilly les Feurs, en qualité de secrétaire de séance, l'ordre du jour est abordé.

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE (D.O.B.)

Monsieur Bernard CHAVEROT aborde les trois points principaux en matière d'orientation budgétaire :

✓ L'endettement

- Le capital restant dû au 1^{er} janvier 2025 : 12 281 464,71 € (11 001 446,11 au 1^{er} janvier 2024).
- La durée d'extinction de la dette en 2024 : 1.66 (1.77 en 2019, 1.66 en 2020, 1.34 en 2021, 1.33 en 2022, 1.40 en 2023).
- L'emprunt de 2 800 000 € prévu au budget 2024 a été ramené à 2 550 000 € lors de la décision modificative réalisée le 22 novembre dernier et a été réalisé fin 2024.
- Le règlement des annuités en 2024 (1 519 345 €) a représenté 0.41 € par m³ consommé en moyenne sur les cinq dernières années (0,51 € par m³ en 2023, 0,47 € par m³ en 2021 et 2022, 0,49 € par m³ en 2020).
- La nécessité de recourir à l'emprunt pour équilibrer le budget primitif 2025 pour un montant de 2 180 000 €.
- Monsieur le Président complète son discours en précisant qu'il n'y a pas d'emprunt toxique au Syndicat.

✓ La gestion patrimoniale

La gestion patrimoniale est un élément indispensable pour conserver un outil performant et en parfait état de fonctionnement.

Pour rappel, le plan de mandat présenté en mars 2021 proposait d'intensifier le renouvellement des canalisations.

Monsieur Michel CHARMET, Vice-Président, présente la proposition du **programme 2025 pour le renouvellement des conduites** qui s'élève à la somme de **5 525 000€ H.T.**

Bernard CHAVEROT rappelle l'action du Syndicat qui a intensifié depuis plusieurs années le renouvellement des conduites en PVC posées avant 1980. Ces conduites vieillissent mal au niveau des colles et génèrent beaucoup de fuites diffuses qui sont assez difficiles à détecter. De plus elles sont susceptibles de relarguer du chlorure de vinyle monomère (CVM), qui s'avère dangereux pour la santé. Il indique que le Syndicat a entrepris avec SUEZ des analyses sur les 60 tronçons les plus « critiques » à savoir des conduites avec :

- Un linéaire important (plusieurs centaines de mètres) ;
- Peu d'abonnés raccordés sur ces antennes,

- Un temps de séjour de l'eau élevé.

La campagne d'analyse a débuté fin 2023 et va se terminer d'ici la fin du printemps.

L'inscription de crédits à hauteur de 430 000 € dédiés spécialement à cette problématique permettra au syndicat d'intervenir rapidement sur les tronçons les plus impactés.

Question de Monsieur Jean-Jacques FONGARLAND (délégué de Panissières) : Combien y a-t-il de km de conduites en PVC ?

➡ Monsieur CHAVEROT indique que le Syndicat a plus de 600 km de PVC dans son patrimoine et environ 430 km de conduites PVC posées avant 1980.

➡ Monsieur MONTVERNAY indique que la présence éventuelle de CVM est un élément supplémentaire à prendre en compte dans le choix des canalisations à renouveler.

Monsieur le Président énumère les différentes actions programmées en 2025 :

- Inscription des crédits à hauteur 330 000 € pour le **renouvellement d'un câble de communication** entre Sainte Catherine et Pomeys. Il s'agit de la quatrième tranche de travaux.
- **Réhabilitation de clôture.** Dans le cadre de l'entretien des ouvrages, il est proposé d'inscrire des crédits pour réhabiliter des clôtures autour de certains ouvrages pour un montant de **50 000 €**. Sur regard de certains lieux, il est proposé de remplacer les clôtures par des haies.
- **Investigations sur le réseau pour obtenir une classe de précision A pour les conduites situées dans les communes urbaines.** Il s'agit de mener des investigations sur les tronçons particulièrement sensibles (Par exemple : Dn 800 mm et Dn 500 mm en traversée de Givors, Grigny, Chassagny) afin de localiser ces conduites avec une précision de 40 cm.
- **Relève à distance des compteurs des abonnés.**
Inscription d'une somme de **900 000 €** pour financer la télérelève (3^{ème} année / 5). Le déploiement en masse de la télérelève va se terminer en fin d'année.
- Enfin il est proposé d'inscrire **665 000 €** dans le cadre du **projet d'adhésion de la commune de Grammond**. Monsieur le président indique qu'il reviendra en détail sur ce point, le sujet étant à l'ordre du jour de la séance suivante.
- Les divers et imprévus (**150 000 €**) et les travaux hors programme (lotissement) **350 000 €**.

Monsieur Bernard CHAVEROT conclut la présentation en évoquant :

✓ La politique tarifaire

Une augmentation de la tarification de l'eau au 1^{er} janvier 2025, *dans la limite de l'inflation constatée (1.9 % d'août 2023 à août 2024)*, a été votée par le Comité Syndical du 22 novembre 2024.

Les délégués, à l'unanimité, émettent un avis favorable sur les orientations budgétaires présentées et sur la programmation des travaux 2025, puis actent la présentation du débat d'orientation budgétaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h45.